

Faculté des Sciences et Ingénierie

- Engagement dans la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations** à l'université
- **Zéro tolérance** envers les situations de harcèlement moral ou sexuel, les agissements sexistes et les discriminations de toute nature

Définitions & cadre légal

Type de violence		Peine encourue	Catégorie
Viol	Tout acte de pénétration ou rapport bucco-génital par violence, menace ou surprise	15 ans de prison 20 ans pour viol aggravé	
Agression sexuelle	Toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace, ou surprise (bouche, seins, sexe, fesses, cuisses)	5 ans de prison et 75000 € d'amende 7 ans de prison et 100000€ d'amende pour cas aggravé	
Harcèlement sexuel	Propos ou comportements répétés à connotation sexiste ou sexuelle	2 ans de prison et 30000€ d'amende 3 ans de prison et 450000€ d'amende pour cas aggravé	
Outrage sexiste	Propos ou comportement à connotation sexiste ou sexuelle	750€ 1500€ pour cas aggravé 3000€ pour récidive	
Exhibition sexuelle	Imposer la vue d'une partie sexuelle de son corps	1 an de prison et 15000€ d'amende	
Agissement discriminatoire	Lié à un motif prohibé		

Autres VSS : proxénétisme, clientélisme de prostitution

Définitions & cadre légal

Type de violence		Peine encourue	Catégorie
Viol	Tout acte de pénétration ou rapport bucco-génital par violence, menace ou surprise	15 ans de prison 20 ans pour viol aggravé	Crime
Agression sexuelle	Toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace, ou surprise (bouche, seins, sexe, fesses, cuisses)	5 ans de prison et 75000 € d'amende 7 ans de prison et 100000€ d'amende pour cas aggravé	Délit
Harcèlement sexuel	Propos ou comportements répétés à connotation sexiste ou sexuelle	2 ans de prison et 30000€ d'amende 3 ans de prison et 450000€ d'amende pour cas aggravé	Délit
Outrage sexiste	Propos ou comportement à connotation sexiste ou sexuelle	750€ 1500€ pour cas aggravé 3000€ pour récidive	Contravention
Exhibition sexuelle	Imposer la vue d'une partie sexuelle de son corps	1 an de prison et 15000€ d'amende	Délit
Agissement discriminatoire	Lié à un motif prohibé		Délit

Autres VSS : proxénétisme, clientélisme de prostitution

Démarches

- Victime ou témoin ? Rapprochez-vous d'une personne de confiance :
 - référentes et référents égalité
 - mission égalité de la faculté
 - service de médecine préventive (SUMPS)
 - direction de la formation initiale et de la vie étudiante (DFIVE)
- Procédure d'intervention à la faculté :
 - entretiens avec les victimes, les témoins et/ou les personnes mises en cause
 - selon les éléments et la gravité des faits, saisie de la commission disciplinaire
 - ↳ sanctions disciplinaires
 - s'il est estimé que les faits signalés peuvent relever de délit ou de crime, saisie du procureur de la République
 - ↳ enquête de police et poursuites judiciaires
- Action en justice civile possible par ailleurs

Au sein de la Faculté des Sciences et Ingénierie

Réseau des référents et référentes :

- Vos interlocuteurs et interlocutrices pour les mathématiques :
 - **Claire Boyer** (LPSM) – 01 44 27 85 68 – bureau 15-25-220
claire.boyer@sorbonne-universite.fr
 - **Julien Guillod** (LJLL) – 01 44 27 37 72 – bureau 16-26-301
julien.guillod@sorbonne-universite.fr
 - **Frédéric Le Roux** (IMJ) – 01 44 27 54 25 – bureau 15-25-507
frederic.le-roux@sorbonne-universite.fr

Sensibilisation de la communauté :

- Mémo pour l'accompagnement des situations de Harcèlement sexuel et d'agissements sexistes

Toutes les infos sur :

<https://sciences.sorbonne-universite.fr/faculte/presentation/pour-legalite-et-la-non-discrimination>



Mission Égalité Femmes-Hommes

Accompagnement des situations de

Harcèlement

sexuel et d'agissements sexistes

**Agissements sexistes,
harcèlement,
violences sexuelles...**



**TOLÉRANCE
ZÉRO**

Victime ou témoin ?

Contactez la Cellule d'écoute contre les violences sexuelles et sexistes*. Une équipe dédiée vous propose un accompagnement médical, psychologique et juridique.

Dispositif gratuit et anonyme

 **Ligne réservée aux universités**

07 88 15 12 92

Standard Institut Santé Génésique (ISG)

01 39 10 85 35

 **Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30**

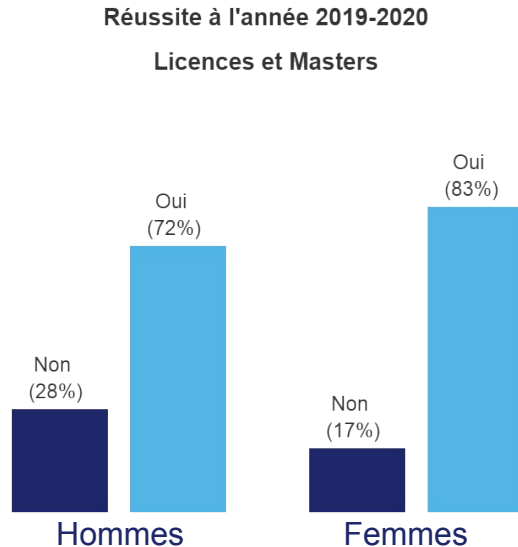
 **accueil.universite.isg@gmail.com**

**Cellule indépendante gérée par l'Institut en Santé Génésique (ISG)/
Women Safe, en partenariat avec Sorbonne Université*

Inégalités en chiffres

Données sur la réussite des étudiantes et des étudiants inscrits à la Faculté des Sciences et Ingénierie, en 2019-2020 en Licence et Master :

Licence et Master confondus, les femmes ont un taux de réussite 11% supérieur à celui des hommes.

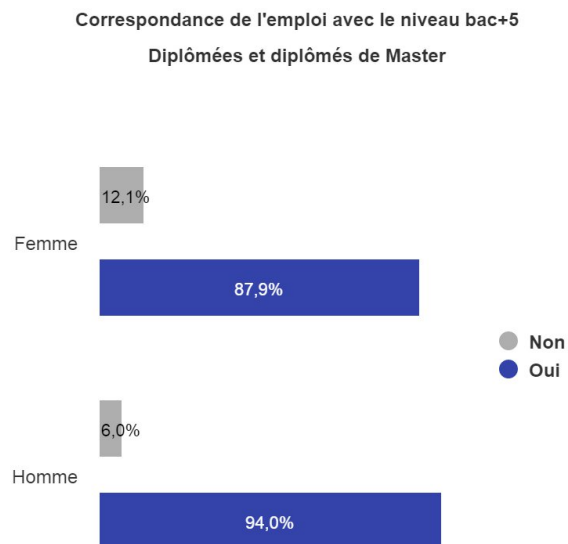


La relation est très significative. $p\text{-value} < 0,01$; $\text{Khi2} = 175,4$; $\text{ddl} = 1$.

Inégalités en chiffres

Dans l'enquête sur le devenir professionnel des diplômés de Master 2017 à la Faculté des Sciences et Ingénierie, 30 mois après leur diplomation :

Deux fois plus de femmes que d'hommes occupent des postes qui ne sont pas en adéquation avec leur niveau de diplôme

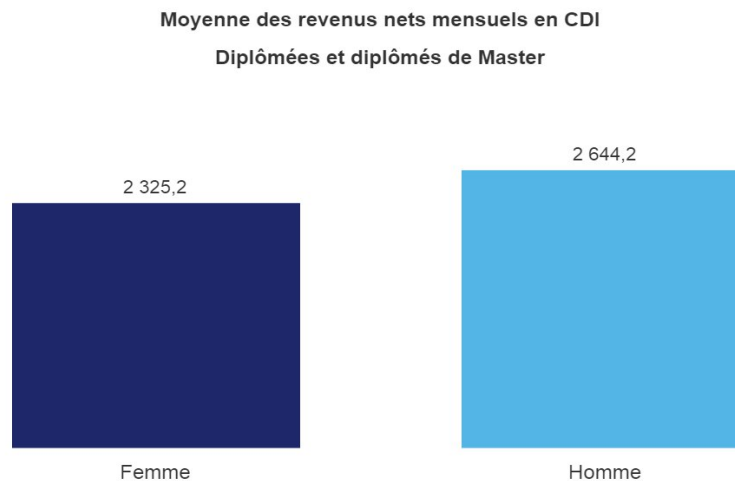


La relation est très significative. $p\text{-value} = < 0,01$; $\text{Chi}^2 = 14,1$; $\text{ddl} = 1$.

Inégalités en chiffres

Dans l'enquête sur le devenir professionnel des diplômés de Master 2017 à la Faculté des Sciences et Ingénierie, 30 mois après leur diplomation :

Les femmes perçoivent un salaire inférieur d'environ 300€ par rapport aux hommes (Revenus nets mensuels en CDI)



*La relation est très significative. $p\text{-value} = < 0,01$; Fisher = 16,4.
Variance inter = 11 414 922,9. Variance intra = 695 473,9.*